

7^e CONCOURS REGIONAL AMATEUR DE DESSERTS



Organisé par l'Association « Chic & Gourmand »
en partenariat avec la Mairie de Lançon-Provence et l'Académie Nationale de Cuisine

Samedi 22 octobre 2022

Auditorium de l'Espace Marcel Pagnol – Rue des Alpilles - Lançon-Provence

REGLEMENT

Thème du concours : **La fantaisie**

Date limite des inscriptions : 15 octobre 2022

Ce concours est ouvert à toutes les personnes majeures, **sauf aux professionnels de la cuisine et de la pâtisserie.**

Déroulement du concours de desserts :

14h30 à 15h30	Installation des candidats
15h30 à 17h	Passage et délibération du jury
17h	Ouverture au public et lancement de la tombola gourmande
17h à 18h	Vote du public
18h	Remise des 3 premiers prix
18h30	Remise du Prix du Public et tombola gourmande

Chaque candidat inscrit devra confectionner, chez lui, **plusieurs** exemplaires de son dessert :

- Les membres du jury noteront le goût et la décoration du dessert, ainsi que la mise en valeur de la table de chaque candidat.
- Un ou plusieurs exemplaires du dessert – de même composition que ceux destinés au jury – serviront pour le Prix du Public et la tombola gourmande.
Nouveauté : les bénéficiaires de la tombola gourmande (2€ le ticket minimum) seront reversés au Rotary Club Aix Sextius, afin de soutenir des actions destinées à des enfants handicapés (association Poly'Mômes).
- Les candidats disposeront d'une table de 220x70cm et d'une chaise. Ils apporteront leur nappe, et tout autre décor de leur choix qui mettra en valeur leur dessert, ainsi que leur recette.
- Les candidats prépareront les portions destinées aux membres du jury, au moment de leur passage, et les disposeront sur la table devant eux. Chaque portion aura au préalable été disposée, par leurs soins – en format individuel – sur une assiette ou dans une verrine.
- Des banques réfrigérées et réfrigérateurs, désinfectés au préalable, seront mis à disposition des candidats afin qu'ils puissent y entreposer leur création, en attendant le passage du jury.
- Les candidats doivent prévoir leurs propres assiettes / verrines ou tous autres contenants, ainsi que les couverts nécessaires et en nombre suffisant (petites cuillères, couteaux, fourchettes... à usage unique dans la mesure du possible) pour permettre aux membres du jury et au public de déguster le dessert, sans qu'ils n'aient à le découper eux-mêmes.
- Les candidats devront venir avec leur propre matériel de désinfection (lingettes, spray, essuie-tout...).

Des prix, en cours d'acquisition, seront décernés aux gagnants des 3 premiers prix, ainsi que du Prix du Public. **Nous tenons d'ores et déjà à remercier la Mairie de Lançon qui offre les trophées et Sophie, finaliste du Meilleur Pâtissier saison 8, qui nous fait l'honneur d'être Présidente du Jury.**

Par respect des règles d'hygiène, les participants au concours devront veiller scrupuleusement à la fraîcheur de leurs aliments.

7^e CONCOURS REGIONAL AMATEUR DE DESSERTS



Organisé par l'Association « Chic & Gourmand »
en partenariat avec la Mairie de Lançon-Provence et l'Académie Nationale de Cuisine

Samedi 22 octobre 2022

Auditorium de l'Espace Marcel Pagnol – Rue des Alpilles – 13680 Lançon-Provence

Nom et prénom :
Adresse :
Adresse E-Mail :
Tél. portable :
Nom du dessert :

J'ai bien pris note du règlement et m'engage à les respecter.

Signature :

A renvoyer **avant le 15 octobre 2022** à Caroline Générosi, par mail hello@gourmicom.fr

Informations : 06 62 69 27 12 / www.gourmicom.fr